

Le bénéficiaire doit réaliser les travaux préalables à la plantation :

- ↪ dans le cadre d'une haie à plat ou d'une création de talus boisé : le débroussaillage et les travaux du sol (sous solage et émiettage)
- ↪ dans le cadre d'une restauration de haie existante : le repérage des jeunes plants existants par un piquet et le débroussaillage de la haie



*Des haies situées sur vos parcelles peuvent être concernées par des mesures spécifiques dans le plan local d'urbanisme de votre commune.*

*Une simple déclaration de travaux est souvent nécessaire et des plantations de compensation peuvent être demandées.*

*La communauté de communes vous accompagne dans la réalisation des plantations de compensation.*

Un programme soutenu et financé par



Contact :  
Communauté de communes du Val d'Ille  
Service environnement  
La Métairie 35520 Montreuil-le-Gast  
02 99 69 58 97  
celine.leveque@valdille.fr  
[www.valdille.fr](http://www.valdille.fr)



Programme  
Breizh Bocage 2  
2015 - 2020  
agriculteurs,  
collectivités,  
particuliers

Les plants, le paillage et une partie des travaux sont pris en charge. Un technicien se déplace pour valider le projet

Les parcelles sont situées en zone rurale, sur le territoire du Val d'Ille

Le projet de plantation contribue à la reconstitution du bocage, à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la filière bois locale

# PROGRAMME BREIZH BOCAGE 2

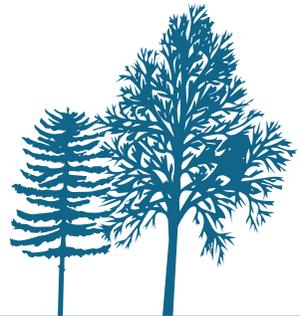
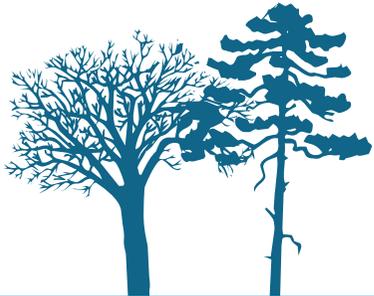
Aides à la plantation, la création de talus  
et l'entretien des haies bocagères

## A quoi sert le bocage ?

- faciliter l'infiltration de l'eau, réduire l'érosion des sols et le transfert des produits polluants
- ralentir le vent, protéger le bétail contre l'ensoleillement et les vents mouillés
- favoriser la biodiversité
- produire du bois pour le chauffage et la construction

## Bénéficiaires

- agriculteurs (exploitants et/ou propriétaires),
  - communes,
  - particuliers (sous conditions)
- projets situés en zone rurale, à l'exclusion des zones urbaines



Ce qui est financé :

longueur minimale : 150ml par exploitant agricole ou par projet

## TRAVAUX SUR LA MAILLAGE BOCAGER NEUF

### CRÉATION DE HAIES ET DE TALUS

- travaux de talutage et ensemencement
- fourniture de plants et travaux de plantation
- fourniture et pose de paillage
- fourniture et mise en place de protections individuelles contre la faune sauvage

## TRAVAUX SUR LE MAILLAGE BOCAGER EXISTANT

### TRAVAUX À VOCATION HYDRAULIQUE

### REGARNISSAGE DE HAIES ET REPROFILAGE DE TALUS

- fourniture de plants et plantation
- fourniture et pose de paillage
- fourniture et mise en place de protections individuelles contre la faune sauvage